

ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE DU MOBILIER MÉTALLIQUE DU TUMULUS GRAND TAUZIN N° 3 (commune de Monségur, Landes)

par Bernard GELLIBERT[®], Jean-Claude MERLET^{®*}

Résumé : La sépulture du tumulus Grand-Tauzin n° 3, contenait un mobilier métallique en fer avec javelot, pointe et talons de lance, couteau, fibule, lame. Les armes avaient été enroulées ou pliées, puis brisées avant enfouissement. On peut situer l'enfouissement entre 470 et 400 av. J.-C. Cette sépulture appartient à une aire culturelle sud-aquitaine désormais bien identifiée.

Mots-clés : Soliferréum, armes en fer mutilées, panoplie, "ensemble sud-aquitain".

Resumen : La sepultura del túmulo Grand Tauzin n° 3 contenía un mobiliario metálico de hierro con javalinas, puntas y astas de lanzas, cuchillos, fibulas, hojas metálicas. Las armas eran primero envueltas o dobladas y luego destruidas antes de ser enterradas. Podemos situar este túmulo entre 470 y 400 antes de J. C. Perteneció a un área cultural del sur de Aquitania, bien identificada hoy en día.

Palabras clave : Túmulo, Monségur, Landes, Edad del Hierro, armas, soliferréum.

Abstract : The sepulture of the Grand Tauzin n° 3 tumulus contained a metallic firmiture of javelins, heads and heels of spears, knives, fibulas and blades. The arms had been wrapped up and folded, and then smashed before being buried. This sepulture, dated from 470 to 400 BC, belongs to a now identified south-Aquitania cultural area.

Keywords : Tumulus, Monségur, Landes, Iron Age, arms, soliferréum.



Fig. 1: Localisation du tumulus Grand Tauzin n° 3 à Monségur (Landes).

La sépulture double S2-S3 du tumulus Grand Tauzin n° 3 fouillé en 1997 (Gellibert et Merlet, 1998) renfermait un abondant mobilier métallique en fer contenu dans trois masses ferriques très oxydées. Le travail de restauration (Biron, dans ce volume), permet d'identifier une grande partie de l'ensemble et fournit des informations précieuses d'ordre culturel sur le dépôt sépulcral.

Description

1. Grande lance en fer, ou javelot, ou soliferréum (dans les masses ferriques 1, 2 et 3).

L'élément principal du mobilier métallique est un javelot en fer, presque entier, dont la tige est enroulée sur elle-même (Fig. 2).

La pointe est à ailerons, elle n'est pas nervurée et mesure 9 cm de long. Une poignée, située à 95 cm de l'extrémité de la pointe, est marquée par un renflement

du fût et délimitée par 2 anneaux, distants de 11 cm. La tige, de section circulaire d'un diamètre variant de 0,8 à 1,3 cm, est brisée 25 cm après la poignée. Une autre partie du fût, de 55 cm, enroulée en 2 spires, correspond à la partie arrière et se trouve placée à proximité. Il manque l'extrémité du talon. Deux petits fragments (respectivement 3,5 et 8 cm), isolés, ne se raccordent pas, mais appartiennent vraisemblablement à l'objet. Si l'on inclut ces 2 fragments, la partie manquante peut correspondre à un enroulement supplémentaire, soit environ 25 cm, mesure compatible avec la position sensiblement médiane de la poignée. Compte tenu d'une marge d'incertitude de quelques centimètres, la longueur totale de l'objet était donc de 210 cm à 215 cm.

Très peu d'exemplaires ont été retrouvés entiers : un à Avezac-Prat de 182 cm (Piette et Sacaze, 1899) et un autre à Montréal-du-Gers de 187 cm environ (Geay et Cantet, 1977). Celui de Monségur est plus long que les précédents. Ce type d'arme, concentré au sud de la Garonne, apparaît dans les sépultures sous tumulus du sud de l'Aquitaine et en Languedoc vers 570-550 av. J.-C., et disparaît vers le milieu du V^e siècle av. J.-C. Il est répandu également dans la péninsule ibérique (Quesada Sanz, 1993, 1997). D'un point de vue typologique, le javelot de Monségur ne diffère pas des autres exemplaires sud-aquitains, qui tous ont une poignée avec deux bagues alors que les exemplaires espagnols possèdent un simple renflement.

[®] 221, av. du Maréchal Foch - 40000 Mont-de-Marsat

^{**} 19, rue des Moissons - 40180 Narrosse

2. Couteau en fer (dans masse ferrique 3)

Nous avons identifié comme un couteau une lame repliée (Fig. 4). La languette, destinée à soutenir les éléments en matière organique de la poignée, mesure 5 cm de long. Elle comporte un rivet encore en place, soudé par la corrosion. Deux perforations superposées près de la jonction entre la languette et la lame pourraient marquer les emplacements de deux autres rivets ; mais dans la généralité des exemplaires connus, les rivets sont alignés dans l'axe du couteau. Ces deux perforations peuvent donc correspondre simplement à des points de corrosion. La jonction languette-lame est soulignée par un bourrelet étroit et oblique correspondant à ce qu'il reste de la bague. La lame, repliée, a le dos rectiligne et un seul tranchant latéral : elle mesure 13 cm de long pour environ 1,6 cm de large.

3. Pointe de lance en fer (dans masse ferrique 3)

Une pointe de lance en fer, avec ailerons et bourrelet axial, est disposée parallèlement au couteau (Fig. 4). Elle mesure 13,5 cm de long, dont 5,5 cm pour la douille, ce qui la place dans les pointes courtes. La douille a été pincée à son embout. La pointe est enroulée à son extrémité. Ce type d'arme est concentré en Aquitaine méridionale où près de 70 exemplaires ont été recensés. Comme les autres armes, les pointes de lances apparaissent vers 570-550 av. J.-C. et disparaissent dans le courant du V^e siècle av. J.-C.

4. Talon de lance en fer (dans masse ferrique 3)

Un talon de lance en fer, légèrement recourbé, se trouve collé à la pointe qui précède, en position tête-bêche (Fig. 4). Sa longueur est de 10 cm et la douille est de section circulaire. La position des deux derniers objets signifie-t-elle qu'ils ont appartenu à la même lance ?

5. Talon de lance en fer (dans masse ferrique 3)

Un objet d'une longueur de 16 cm, recourbé vers la pointe, est aplati à l'autre extrémité, sur une longueur de 4,5 cm (Fig. 4). La partie médiane a une section légèrement quadrangulaire. L'aplatissement a été provoqué par martelage sur une section creuse qui était la douille d'un talon de lance. Ce résultat n'a pu être obtenu qu'après que le talon ait été sorti de la hampe en bois.

6. Fibule en fer (dans masse ferrique 2)

Il ne subsiste que le ressort de l'objet. C'est un ressort bilatéral à double enroulement et 2 sens de torsion, avec 3 spires de chaque côté (Fig. 4). Il n'y a pas d'axe, la corde est interne. Le départ de l'ardillon, en position centrale, est conservé, mais le départ de l'arc n'est même pas visible. L'arc manque ainsi que le pied, mais un petit objet recourbé de 4 cm de long, pointu à une extrémité et cassé à l'autre, trouvé isolément, pourrait être le vestige de l'arc. Ce ressort, d'un schéma assez évolué dit laténien, est apparu vers 475-450 av. J.-C. dans le midi

de la France. Il est du type Fi.2 d'Escudé-Quillet, correspondant à sa période Ibos IIb des tumulus sud-aquitains (Escudé-Quillet, 1998).

7. Lame repliée en fer (dans masse ferrique 1)

Une lame repliée, d'une longueur de 18 cm pour une largeur maximum de 2 cm, est accolée à un autre fragment de lame qui se termine en pointe et mesure 11 cm de long. Ce dernier porte une nervure centrale bien marquée. Le tout est disposé contre la poignée du javelot. Malgré l'état de dégradation du métal, on peut voir la lame d'épée (Fig. 3).

8. Lame pointue en fer (dans masse ferrique 1)

Collée à la précédente, une lame est également fragmentaire. D'une longueur de 11 cm, elle s'amincit vers une des extrémités, et présente une nervure axiale. A-t-elle appartenu au même objet que la précédente ? Elle semble s'en différencier par la nervure centrale. De ce fait, on hésite à voir dans ces fragments la lame d'une épée, hypothèse pourtant la plus vraisemblable.

9. Tige recourbée en fer (dans masse ferrique 2)

Une tige plate recourbée à angle droit, mesurant 2,4 cm entre les 2 angles à une largeur de 0,8 cm (Fig. 4). Elle se trouve actuellement fixée par la corrosion à la languette du couteau. Son identification est délicate. Elle affecte la forme de la croisière de certaines gardes d'épées du Sud-Ouest, mais cette pièce, est normalement double et soudée à la languette et à la lame. Il faudrait alors admettre que la poignée de l'épée aurait été démantelée. Une autre hypothèse est un porte-ardillon de fibule. En dehors de ces deux possibilités, on ne voit pas à quel autre objet de référence cette pièce aurait pu appartenir.

10. Plaquette en fer (dans masse ferrique 1)

Une plaquette en fer de forme légèrement losangique, cassée à l'extrémité la plus large, mesure 6 cm de long dans son état actuel pour une largeur maximale de 2,5 cm (Fig. 3). Apparemment, cette pièce est épaisse de 0,6 cm mais elle pourrait bien être creuse, auquel cas elle ferait songer aux plaques d'entrée en fer qui sont montées sur les fourreaux de lames. Par sa forme, elle évoque également la pièce en fer qui renforce la languette d'une épée. De telles pièces sont souvent traversées par des rivets qui les assujettissent à la languette, mais il n'y en a pas de trace ici. Comme un appendice, à une extrémité, une protubérance pourrait alors être les restes d'une antenne. Dans son état actuel, son identification demeure sujette à caution.

11. Amas de fer de forme indéterminée (dans masse ferrique 3)

Soudée par la corrosion, une pièce de fer ayant subi des torsions, montre des perforations et des cassures (Fig. 4).



Fig. 2 : Javelot enroulé sur lui-même et autres objets en fer accolés à la poignée.
(cliché P. Cambro).

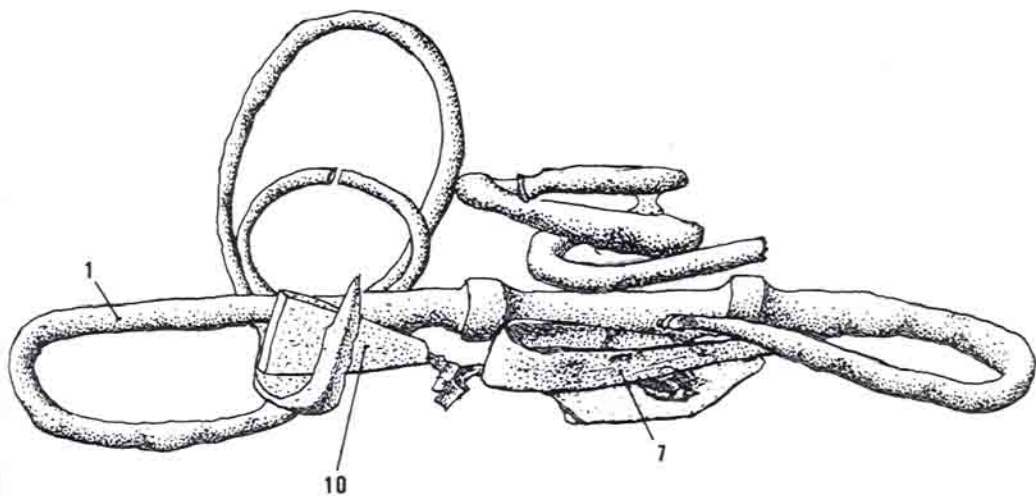


Fig. 3 : Dessin du javelot (1) sous un autre angle, avec les objets n° 7 et 10.

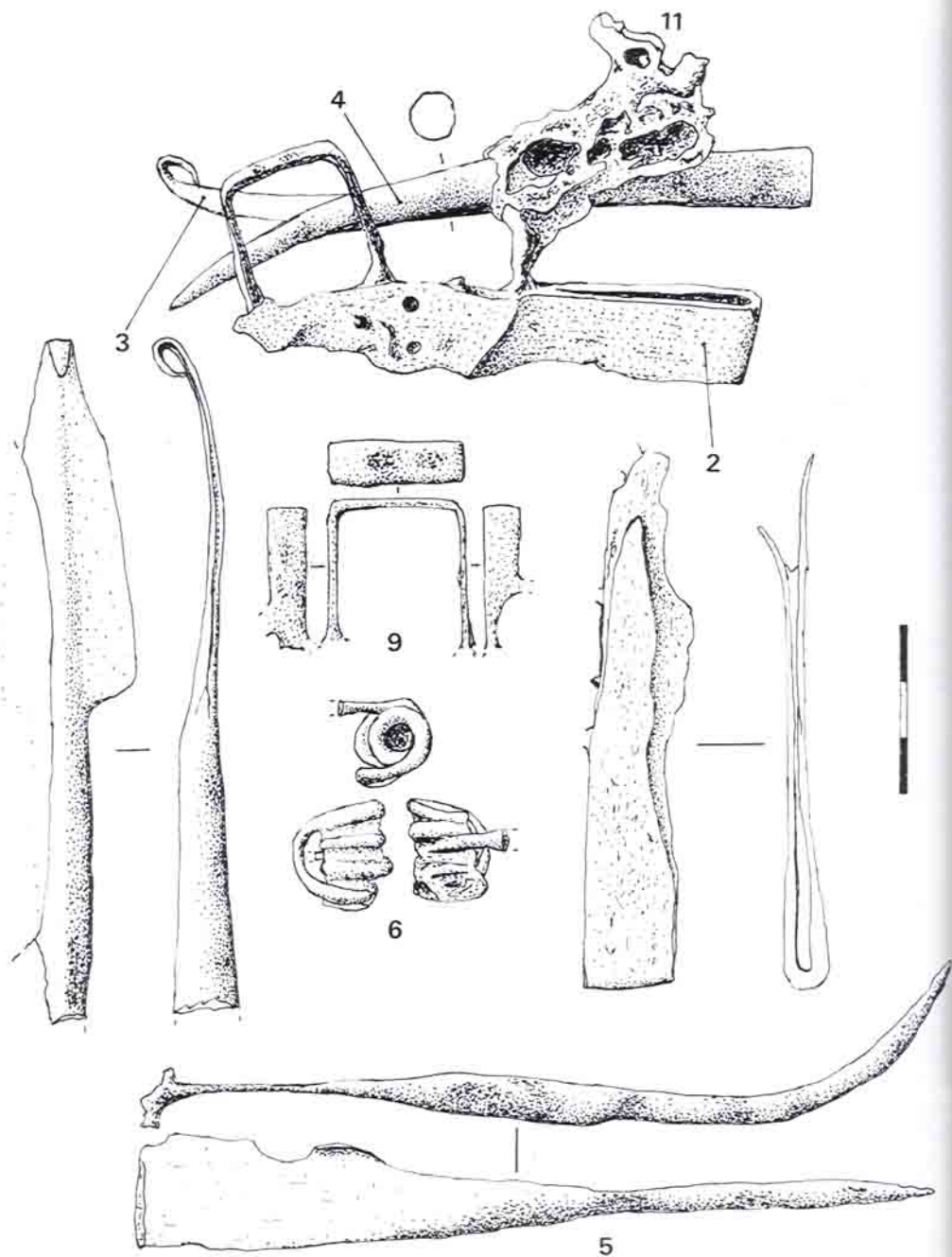


Fig. 4: Dessin des objets contenus dans les masses métalliques 2 et 3.
 2, couteau. 3, pointe de lance. 4, talon de lance. 5, talon de lance. 6, ressort de fibule. 9, tige recourbée. 11, amas de fer.

Elle ne se raccorde pas avec des objets de l'ensemble. Trop épaisse pour une plaque de ceinture, cette pièce déformée pourrait provenir du pied de la fibule ou des antennes d'une épée. Aucun élément ne permet d'être affirmatif, les déformations et la corrosion ayant mutilé l'objet, sa lecture est très délicate.

Discussion

L'étude des objets découverts précise la période d'enfouissement du dépôt. Dans une première approche, fondée sur le seul mobilier céramique de la tombe, nous avons proposé une datation à la fin du VI^e s. av. J.-C. Nous devons réviser, en la rajeunissant un peu, cette première proposition. L'association *soliferrum*, éléments de lances, conduit à retenir la fourchette chronologique 570-540 à seconde moitié du V^e siècle av. J.-C. La présence d'une fibule de type laténien permet de rétrécir la fourchette, puisque l'apparition de ce type de fibule n'est pas antérieure à 475-450 av. J.-C. Comme il est bien établi que les armes disparaissent des sépultures dans le courant du IV^e siècle av. J.-C. (Escudé-Quillet, 1998, p. 59-60), la sépulture a été enfouie entre 470-450 et 400 av. J.-C.

Des informations d'ordre cultuel peuvent aussi être tirées du travail de restauration. Les boucles de la tige du javelot étaient dispersées dans les 3 masses métalliques disposées sur le pourtour des deux vases. La première masse contenait la partie centrale avec la poignée, une partie de la tige et la pointe, la deuxième une douzaine de fragments appartenant à plusieurs boucles. La troisième une courbe se raccordant à la tige de la masse n°1. Il est clair que ce n'est pas le poids des terres qui a pu provoquer le bris et la dispersion constatés. Le javelot a donc d'abord été enroulé -tel qu'il est reconstitué actuellement-, puis brisé intentionnellement, enfin ses fragments ont été déposés en plusieurs points de la fosse sépulcrale, avec les résidus du bûcher funéraire (cendres, charbons). Ces étapes successives permettent d'approcher les gestes du rite qui a précédé et accompagné l'enfouissement.

Des pratiques funéraires comparables ont été décrites dans d'autres sites à la fin du premier âge du Fer. A Avezac-Prat, le javelot était enroulé autour du vase. A Montréal-du-Gers (Le Drouillet), il était enroulé sur lui-même. A Ibos A 64.1-sépulture 54, il était brisé. D'autres sépultures renfermaient des javelots ayant subi le même traitement, mais les conditions de découverte ou l'état de conservation n'ont pas permis des observations précises (voir infra). Les mutilations d'armes sont courantes dans les sépultures de l'Aquitaine méridionale (Beyneix, 1997). Il y a obéissance à une convention sociale bien établie, standardisée en quelque sorte.

De même, la panoplie des objets rencontrés à Monségur se retrouve dans d'autres dépôts contemporains, en particulier Avezac-Prat : 1 javelot enroulé, 1 épée à antennes enroulée, 1 talon de lance ou pique, 1 pointe de lance, 1 torque, 1 longue pointe de lance enroulée, 1 tige de fer (Piette et Sacaze, 1899). Également à Ibos A 64.1-sépulture 54 : 1 épée, 1 javelot, 1 fibule, 1 pointe de lance (Escudé-Quillet, 1998). La mutilation volontaire des armes est constatée dans ces 3 dépôts. Les vases des sépultures présentent également des ressemblances : vase ossuaire galbé, couvercle avec anse, présence d'un ou plusieurs gobelets.

Doit-on voir dans la richesse relative de la tombe de Grand Tauzin n°3 les attributs d'un personnage de rang social élevé ? Piette et Sacaze ont décrit Avezac-Prat comme une sépulture de guerrier. De leur côté, O. et J. Taffanel ont décrit Mailhac comme des tombes de chefs (O. et J. Taffanel, 1960). Si ces sépultures sont celles de chefs guerriers, il faut convenir alors que ceux-ci étaient fort nombreux (Escudé-Quillet, 1998).

La nécropole tumulaire des landes d'Agès, où se trouve le groupe Grand Tauzin, a été fouillée à la fin du XIX^e s. mais les fouilleurs n'ont pas signalé de mobilier métallique, soit qu'il n'y en ait pas eu, soit que son état ait été tel qu'il n'ait pas retenu leur attention. En revanche, bon nombre des tumulus fouillés à la fin du XIX^e s. et au début du XX^e s. en Tursan, à quelques kilomètres de Monségur, sur les communes d'Arboucave, Aubagnan, Lacajunte, Samadet et Vielle-Tursan ont livré des armes en fer (Dubalen, 1913). Les carnets de fouille de Dubalen contiennent le dessin d'un javelot enroulé, figuré parmi les objets trouvés dans un tumulus de la lande Mespède d'Aubagnan (en réalité sur la commune de Vielle), à 7 km de Monségur. Mohen décrit et figure une grande partie des objets de ces fouilles anciennes, en particulier la tige d'un javelot montrant des enroulements (Pl. 122, n°4), qui n'est apparemment pas le même que le précédent. Il est regrettable qu'il les regroupe sous la provenance erronée "région de Mont-de-Marsan". Cela le conduit à définir des groupes culturels non fondés et à dresser des cartes de répartition géographique des objets inexacts (Fig. 125, p. 237 par exemple). Sur la commune de Mant contiguë de Monségur, le tumulus de Basté, fouillé vers 1920 puis détruit, a été localisé en 1995 et une partie du mobilier a été retrouvée et étudiée par F. Didierjean. Dans ce mobilier, outre 3 torques à tampons en bronze, il y a un fragment de la tige d'une lance en fer avec une des bagues de la poignée et, dans une gangue ferrugineuse, quelques fragments de fer qui pourraient appartenir à la même lance (Castagnos, 1998). Ce tumulus se trouvait situé à 7,5 km à vol d'oiseau de Grand Tauzin. On peut donc relever

l'existence de plusieurs sépultures avec javelot dans ce secteur géographique à l'ouest du Tursan.

A la fin du premier âge du Fer, le Tursan - auquel on peut rattacher sans difficultés Monségur -, le Pont-Long, le Vic-Bilh constituent avec les plateaux de Ger et de Lannemezan dont ils sont les prolongements septentrionaux, un même espace culturel qu'Escudé-Quillet propose d'appeler "complexe sud-aquitain".

Conclusion

Les destructions considérables subies par les nécropoles tumulaires de la Chalosse et du Tursan inclinent à une vision pessimiste du potentiel d'informations encore disponibles. Pourtant, une opération comme celle de Grand Tauzin n°3 montre qu'en alliant rigueur des observations sur le terrain et minutie des travaux de laboratoire, il est encore possible de compléter la connaissance des rites funéraires en cours dans cette région au premier âge du Fer.

Bibliographie

- BEYNEIX A. (1997). La question des objets de métal "mutilés" en milieu funéraire au cours du premier âge du Fer aquitain : quelques éléments de réflexions. *Munibe*, 49, p. 153-161.
- BRON M. (2000). Traitement et mise à l'étude du mobilier métallique du tumulus Grand Tauzin n°3 (commune de Monségur, Landes). *Archéo. des Pyr. Occid. et des Landes*, T.19, p.125-130.

- CASTAGNOS O. (1998). Mant, mon village. Chez l'auteur, 40700 Mant, p. 17-20.
- DUBALEN P.-E. (1913). Les terres tumuliformes de Lacajunte, Arboucave et communes voisines. *Bull. Soc. Borda*, p. 249-260.
- DUBALEN P.-E. (s.d.). Carnets de fouilles manuscrits. Archives de la Société de Borda, Dax, n° 229.
- GEAY A. et CANTET M. (1977). Les épées à antennes du Gers. *Rev. de Comminges et des Pyrénées Centrales*, p. 9-25, 5 fig.
- GELLIBERT B. et MERLET J.-C. (1998). Le tumulus Grand Tauzin n°3 des landes d'Agès (commune de Monségur, Landes). *Archéo. des Pyr. Occid. et des Landes*, T. 17, p. 109-118.
- ESCUDE-QUILLET J.-M. (1998). Du complexe pyrénéen au complexe sud-aquitain : la fin de l'âge du Bronze et l'âge du Fer de l'Aquitaine méridionale. Thèse Doctorat, Univ. Toulouse-Le Mirail, 342 p.
- MOHEN J.-P. (1980). L'âge du Fer en Aquitaine. *Mémoire Soc. Préhist. Française* n° 14, 339 p., 201 pl.
- MOHEN J.-P. (1974). Les fibules de l'âge du Fer aquitain. *Rev. Hist. et Archéo. du Libournais*, p. 78-88.
- PIETTE E. et SACAIZ J. (1899). Les terres funéraires d'Avezac-Prat. In-4 de 26 p. avec 28 pl. Albums Pilloy. Masson et Cie, Paris.
- QUESADA SANZ F. (1993). Soliferea de la edad del Hierro en la península ibérica. *Trabajos de Prehistoria*, 50, p. 159-183.
- QUESADA-SANZ F. (1997). El armamento ibérico. Monographies instrumentum, Ed. Monique Mergoïl, Montagnac, 3, 2 vol., 962 p.
- TAFFANEL O. et J. (1960). Deux tombes de chefs à Mailhaac. *Gallia*, XVIII, p. 1-37.